

Paix des ménages : le nombre de divorce tombe à son plus bas niveau depuis longtemps

atlantico.fr/decryptage/paix-menages-nombre-divorce-tombe-plus-bas-niveau-depuis-longtemps-mariage-amour-passion-pascal-anger-3516602.html



Atlantico : Un article du DailyMail montre que le taux de divorce au Royaume-Uni est au plus bas depuis 30 ans. Concrètement retrouve-t-on ce phénomène en France ?

Pascal Anger : On retrouve ce phénomène en France où le taux de divorce est revenu à celui que l'on connaissait depuis les années 2000 selon les chiffres de l'INSEE. Après un pic de 155 300 divorces en 2005, on remarque que le chiffre baisse sans discontinuer à 123 700 en 2015. Soit un taux brut de divorces pour 1000 habitants qui est aujourd'hui à 1,86 contre 1,92 en 2000. Ces chiffres sont toutefois à mettre en comparaison avec le nombre de mariages célébrés qui, eux aussi, sont en chute libre depuis 1970 du fait de la diversification des contrats d'union possibles.

Au-delà des chiffres je peux noter que les gens qui viennent dans mon cabinet pour me consulter au sujet d'un divorce ou simplement d'une séparation font aussi de plus en plus marche arrière ce qui s'explique par plusieurs facteurs, aussi bien sociaux, psychologiques que économiques.

Pour expliquer ce phénomène, le journal pointe la volonté des hommes de plus s'impliquer dans le mariage et le fait que le mariage aujourd'hui relève plus du choix que de l'injonction sociale. Que penser de cette analyse ?

Le DailyMail a raison cette fois. On peut clairement noter plusieurs choses. D'abord il faut rappeler que l'on se marie de plus en plus tard en France. L'âge du mariage ne cesse de reculer et au fur et à mesure que les individus vieillissent ils sont aussi plus sécurisés, stables économiquement. La décision d'un mariage (souvent même après 50 ans) intervient alors comme l'aboutissement, la sacralisation de ce qui a été accompli

auparavant. Il y a 40 ans, le mariage relevait plus de l'injonction sociale. Il fallait se marier car c'était normal. Aujourd'hui personne ne sera mal jugé car il ou elle n'est pas marié(e). Si l'on se marie aujourd'hui c'est donc effectivement plus un choix qu'autre chose même si, dans le fond, on reste sur une démarche de représentation. En se mariant on a besoin de se rassurer et de rassurer notre entourage sur notre situation.

D'un autre côté il ne faut pas oublier non plus que les jeunes qui se marient aujourd'hui sont aussi issus d'une génération qui a vu exploser les taux de divorce chez leurs parents. Ils ont un désir ardent de ne pas commettre les mêmes erreurs que leurs géniteurs. C'est d'ailleurs pour cela que l'on note une progression du nombre de thérapies de couple. Les gens veulent sauver ce qu'il y a à sauver et font plus d'efforts aujourd'hui par rapport aux précédentes générations.

Le facteur économique permettrait-il aussi d'expliquer la chose ?

Tout à fait. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une période globale d'insécurité économique et ce sentiment d'insécurité s'est d'autant plus renforcé après la crise de 2008. Ce qui peut expliquer aussi les renoncements aux séparations.

Je pense qu'il n'est pas faux de dire que la "peur du lendemain" est aujourd'hui bien plus présente qu'elle ne l'était dans les années 70 ou 80. On sent que les gens se sentent fragilisés et ont besoin de rester sur leurs acquis, ce qui explique, aussi le retardement de l'âge du mariage.

Il ne faut pas oublier qu'un divorce ou une simple séparation va fragiliser économiquement les deux acteurs. Et le phénomène sera d'autant plus amplifié en fonction du lieu de vie des couples. Divorcer signifie trouver deux logements. Il va sans dire que pour ceux qui habitent à Paris la tâche n'est pas aisée. S'il y a un enfant et une garde alternée il va sans dire qu'il faut que les domiciles ne soient pas trop éloignés pour le confort de l'enfant... Bref, les difficultés sont nombreuses et peuvent être source de beaucoup de renoncement.